

VALORISATION MATIÈRE
UNE SOLUTION
POUR L'ÉLIMINATION DE VOS
DÉCHETS VERTS





Votre activité génère des déchets verts : **Valorisez-les !**

La circulaire du 18 novembre 2011 a fixé l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. En effet, non seulement cette technique trouble le voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) et pose des risques en terme d'incendie, mais le brûlage des déchets verts augmente surtout la pollution atmosphérique (dégagement de particules (PM), d'oxydes d'azote (NOx) d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de monoxyde de carbone (CO), de composés organiques volatils (COV), ou encore de dioxines) ».

Grâce à sa plateforme exclusivement dédiée aux déchets verts, le **groupe Baudalet Environnement** vous propose une prestation sur mesure en **collectant vos déchets verts** afin de les **valoriser en compost** normé NF U44-051, utilisable en agriculture.

Les déchets concernés :

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus d'élagage
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de débroussaillage



Quelle méthode de gestion des déchets verts ?

1 Tri / collecte chez le producteur



a. Étude de vos besoins



b. Mise à disposition de contenants
(petits volumes – gros volumes : bennes / compacteurs ...)
et définition du rythme des collectes



c. Transport vers l'éco-parc
de Blaringhem ou l'éco-site
le plus proche de chez vous

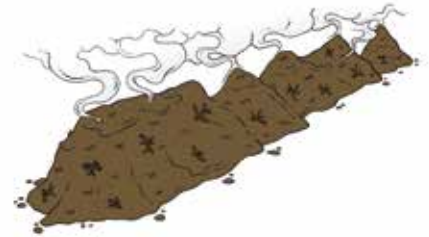
2 Réception et préparation des déchets verts



a. Réception et contrôle
qualité de la composition
de la matière entrante



b. Broyage des déchets



c. Mise en andains

3 Compostage



a. Retournement des andains
et arrosage régulier



b. Criblage

Fraction fine < 20 mm

Fraction grossière > 20 mm

Valorisation agricole d'un compost normé NF
U44-051 après maturation

Structurant pour la méthanisation



Les + du groupe **BAUDELET** Environnement

- ▶ Une prestation globale, complète et optimale
- ▶ Un coût parfaitement maîtrisé
- ▶ Un seul interlocuteur, pas d'intermédiaire
- ▶ Une organisation adaptée à vos contraintes
- ▶ Un accompagnement sur la communication (guide, affiche)
- ▶ Un reporting annuel en ligne dans votre espace client
- ▶ Une implantation régionale pour plus de proximité et de réactivité

Les raisons de faire appel au groupe **BAUDELET** Environnement



1 Une prestation globale et clé en main **de la collecte à la valorisation**

Quelles que soient vos contraintes ou la place dont vous disposez, nous vous proposons la solution la plus adaptée à votre situation et la plus intéressante économiquement grâce au diagnostic établi initialement.



2 Contribuer à la préservation **de l'environnement**

Par la mise en place du tri de vos déchets, vous contribuez à leur valorisation en leur offrant une seconde vie ! Vous sensibilisez également tous les collaborateurs de votre entreprise à la réduction des déchets à la source et vous les faites évoluer dans leurs pratiques.



3 Vous engager aux côtés **d'un groupe certifié**

Particulièrement soucieux de la démarche qualité dans son ensemble, le groupe Baudalet Environnement a obtenu les certifications ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 45001 (Hygiène, Santé, Sécurité). Ces certifications assurent des prestations répondant aux besoins de toutes les parties prenantes, dans le respect des exigences légales.

Le groupe Baudalet Environnement c'est aussi :

- Location de bennes
- Achat de matières valorisables
- Traitement des déchets dangereux et non dangereux
- Gestion déléguée sur site
- Traitement des DEEE
- Traitement des sols, sédiments et matériaux

Valoriser le présent, préserver l'avenir !



► Pôle déchets

► Pôle ferrailles & métaux

► Pôle matériaux

Lieu-dit "Les Prairies" 59173 BLARINGHEM
03 28 43 92 20 • contact@baudelet.fr

Coordonnées GPS
Latitude : N50°40'41 • Longitude : E2°24'23

www.baudelet-environnement.fr



ISO PrC2FP 003
Indice Or
Date d'application 20/05/2020